

## Retracer le parcours d'un jeune lyonnais déporté : Raphaël Caracco

### Comprendre le travail de recherche du CDDEJ et les documents

Le Centre de Documentation sur la Déportation des Enfants juifs de Lyon a été créé en 1987 lors du procès à Lyon de Klaus Barbie. L'association recueille et rassemble une documentation importante sur le drame de la Shoah afin de la rendre accessible aux élèves, aux enseignants et aux historiens.

Partant du constat que plus de 288 enfants juifs ont été déportés de Lyon ou de sa région entre 1943 et 1944, que des difficultés étaient rencontrées par les enseignants dans l'enseignement de la Shoah (absence de supports pédagogiques adaptés ; histoire lointaine, confuse dans l'esprit des élèves ; négation...), le CDDEJ a entrepris de mettre à disposition des enseignants les histoires individuelles de ces enfants déportés.

C'est ainsi que les membres du CDDEJ ont réuni après 4 années de travail, les documents d'archives des établissements scolaires de l'agglomération lyonnaise (Lyon, Villeurbanne, Saint Fons, Décines), concernant 145 élèves juifs déportés de 1943 à 1944. Les documents complémentaires ont été rassemblés aux archives municipales et départementales ainsi qu'au CDJC et à l'Institut Yad Vashem. De nombreux documents originaux ont été également remis par des témoins. Plus de 473 documents dont 199 originaux ont ainsi été rassemblés et ont permis de reconstituer les fragments de l'histoire de chacun de ces enfants.

En 2005, Le Centre de Documentation sur la Déportation des Enfants Juifs décidait de finaliser son travail de recherches sous la forme d'un DVD, édité et diffusé pour qu'élèves et enseignants puissent accéder à une période tragique de l'Histoire, au travers -de-parcours individuels souvent émouvants, d'autres élèves, déportés de Lyon, jeunes victimes de la Shoah.

**Raphaël CARACCO** est né le 25 juillet 1927 à Lyon dans une famille juive.

Entre 1943 et 1944, Raphaël fréquente le lycée La Martinière-Terreaux. Il est arrêté à son domicile (11, rue de Turenne, 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon) sur dénonciation le 13 juillet 1944. Il est interné à Montluc. Sa mère Louise qui le recherche au siège de la Gestapo de Lyon est également arrêtée. Ils sont tous les deux déportés, via Drancy, à Auschwitz le 31 juillet 1944 (par le convoi n°77). Raphaël meurt en déportation. Sa mère revient seule des camps.

### Les documents



**Document A** : Fiche élève de Raphaël au Lycée La Martinière-Terreaux



**Document B** : Photo de Raphaël et de son frère Gérard



**Document C** : photo de Raphaël à la piscine du Rhône



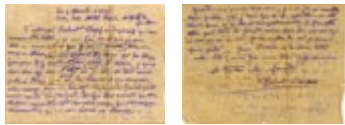
**Document D** : liste des déportés du convoi n°77 du 31 juillet 1944 sur laquelle figurent Raphaël et sa mère.



**Document E** : fiche de Raphaël au Lycée La Martinière-Terreaux sur lequel figurent ses moyennes et la mention de sa déportation.



**Document F** : fiche de recherche de Raphaël établie par sa famille à la libération



**Document G** : dernière lettre de Raphaël à sa famille (9 avril 1944), quelques jours avant sa mort.



**Document H** : carte de Membre de la FNIDRP DE Louise Caracco en 1951

## Des questions pour mieux comprendre le parcours de Raphaël

### Raphaël Caracco, un lycéen lyonnais comme les autres...

1. Où a vécu Raphaël jusqu'à sa déportation ? Quel rôle assume-t-il par rapport à son petit frère ? (documents A et B)
2. Quel établissement scolaire fréquente-t-il ? Que remarques-tu par rapport à ses résultats ? Pourquoi est-il un jeune comme les autres ? (documents C et F)

### Un jeune déporté à Auschwitz

3. Dans quelles conditions est-il arrêté ?
4. Raphaël est-il le seul jeune déporté du convoi n°77 ? (doc D)
5. Comment Raphaël a-t-il pu, dans un premier temps, échapper à la mort ? (doc G)
6. De quelles informations disposent sa famille et le Lycée ? (doc E et F)

### Une jeune victime de la déportation et du système concentrationnaire nazi

7. Par qui a été libéré Raphaël ? Quels détails démontrent qu'il est très affaibli ? (doc G)

8. Pourquoi se préoccupe-t-il du sort de sa mère ? (doc G)

9. De quelle manière sa mère entretiendra-t-elle à son retour de déportation le souvenir de Raphaël et de tous ceux qui sont morts dans le système concentrationnaire nazi ? (doc H)